



# La sécurité sociale et le pacte entre les générations

.....

*La sécurité sociale, au sens premier du mot, n'existe que parce que ceux qui sont en état de travailler permettent par leurs cotisations de verser des allocations à ceux qui ne sont pas (malades) ou plus (personnes âgées) en état de travailler. C'est cela, le pacte social. Rien à voir avec celui que l'on veut nous imposer à forces de grandes communications.*

.....

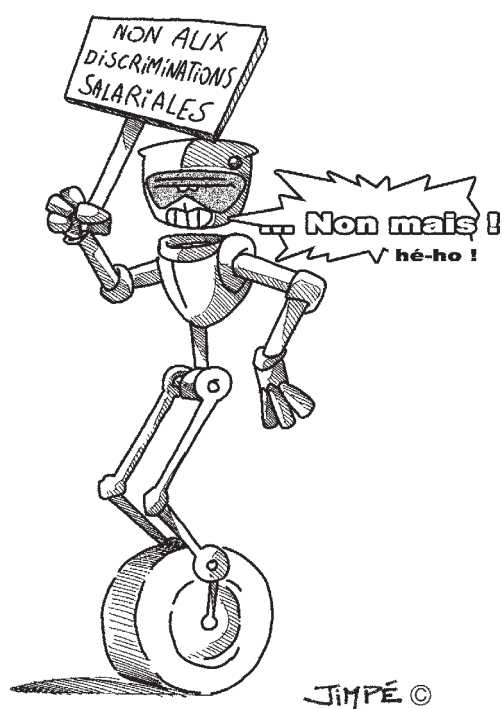
Mais non ! Les idées de prolongation des carrières ont effectivement cours dans les différents milieux gouvernementaux européens et supra-nationaux, dans les think tanks patronaux, et y compris, il y a environ deux ans, au sein même du Gouvernement allemand. Le Gouvernement ne peut donc pas accuser les syndicats de mensonge : il devrait plutôt s'efforcer de leur donner des garanties crédibles quant à ses intentions futures...

Par ailleurs, n'oublions pas que l'âge de la pension des femmes a déjà été relevé. Une femme de 55 à 60 ans, entrée au travail vers vingt ans avec la perspective d'une pension complète à 60, est depuis environ dix ans confrontée à un allongement de cinq ans de sa peine !

Le « pacte entre les générations », parlons-en un peu. Ce n'est pas une invention récente : nous vivons depuis environ cinquante ans le 'pacte' qui a vu le jour au lendemain de la dernière guerre. En quoi consiste-t-il ? En un prélèvement direct de cotisations sociales 'à la source' sur les salaires, et un prélèvement indirect (indûment appelé 'charges patronales') ; ce prélèvement sur la masse salariale permet de subvenir aux besoins des travailleurs retraités, malades ou en chômage. Si on admet que les salariés aient le droit - contrairement par exemple aux robots ou aux esclaves - d'être payés de manière à pouvoir vivre décemment même quand ils deviennent (par suite de maladie, vieillesse ou éviction) inaptes au travail, ce système est universellement reconnu comme le moins coûteux, comparé par exemple à des systèmes d'assurances privés comme aux Etats-Unis, ou à la fixation de normes salariales suffisamment élevées pour assurer la constitution de « bas de laine » individuels.

Depuis cinquante ans, donc, chaque génération qui entre au travail entretient, par son travail, celles qui en sortent, en sont sorties ou s'en trouvent exclues. On peut dire que la plus grande partie des facultés d'épargne des salariés modestes et moyens a été ainsi absorbée par le soutien de leurs aînés et malades, ne leur laissant à eux-mêmes pas grand-chose en épargne individuelle, ce qui est bien accepté puisqu'ils ont la promesse de bénéficier ultérieurement, à leur tour, du soutien de leurs cadets. Ça, c'est

*Marie-Claude Prévost, économiste.*



**Mots clefs** : sécurité sociale, solidarité, économie.

un pacte entre générations, n'est-ce pas ?

Sauf que... depuis quinze à vingt ans, à mesure que les « vieux » s'en vont, de moins en moins de jeunes sont embauchés pour les remplacer ; que ceux-ci perçoivent des salaires largement inférieurs à ceux de leurs aînés, donc avec de moindres cotisations de la sécurité sociale ; et que, de plus en plus, les entreprises qui embauchent encore se voient submergées de cadeaux par les gouvernements successifs, allègements ou exonérations de 'charges patronales' - ce qui revient à une baisse unilatérale et hypocrite du salaire, jamais dénoncée comme telle par le parti socialiste ni par les syndicats ! Dans ces conditions, c'est mathématique, il ne peut y avoir assez d'argent en caisse pour payer les futures pensions, et ça c'était prévisible ; ce qui est manifeste aussi, c'est que tous ces cadeaux censés relancer l'emploi n'auront été que des apéritifs pour les entreprises, qui en veulent toujours plus et n'arrêteront pas d'en exiger davantage tant qu'on continuera à les gâter.

On n'oubliera pas par ailleurs que, dans les années 80-90, au moment où la génération actuelle de « futurs vieux » - ceux du « baby boom » (maintenant appelé le « papy boom ») - bossait à toute allure, les excédents de sécurité sociale alors existants furent ponctionnés par l'Etat pour combler ses déficits budgétaires...

Donc, que fait-on maintenant ? Va-t-on taper sur l'épaule des entreprises et exiger d'elles des salaires permettant un niveau de vie décent aux travailleurs actifs et retraités, le respect des engagements « entre générations » pris voici cinquante ans ? Restituer à la sécurité sociale les excédents siphonnés ? Non, on déchire le 'pacte' existant (mais il est quinquagénaire, et mérite bien d'être renvoyé, lui aussi !) et on le remplace par un 'nouveau' pacte : allongement des carrières des femmes, allongement pour tous de la durée de carrière prise en compte, durcissement de toutes les pénalités contre les travailleurs exclus, en particulier les « vieux », ... Puisque nous allons paraître manquer de ressources, et qu'il n'est pas question de renégocier ni d'imposer aux entreprises une attitude plus équitable, la seule solution revient à réduire le nombre d'ayant-droit ! C'est ça, « le nouveau pacte »... mais les travailleurs savent compter : ils protestent parce qu'ils sont capables de com-

parer le niveau de leurs salaires (direct et indirect) avec celui de leurs loyers, des rémunérations de leurs dirigeants - politiques et économiques -, des dividendes des actionnaires de leurs entreprises, et les taux d'accroissement respectifs de tous ces revenus.

### La grogne et les craquements de la base ne sont donc pas vraiment inexplicables...

Le nouveau 'pacte entre générations' se justifierait par de sombres prédictions : dans trente ans, nous serons six cent mille de plus, et seulement deux cent mille emplois supplémentaires (tiens, serait-ce ceux-là que M. Verhofstad nous avait promis en début de législature ?) ! Il faudrait donc dès maintenant s'atteler à la réduction des droits des vieux travailleurs, sans quoi on ne pourra plus se les payer...

Soyons sérieux !

D'abord, une prévision à trente ans, même si cela ne doit pas être négligé, ce n'est pas non plus extrêmement fiable - qu'est-ce qu'un prévisionniste de 1925 aurait pu annoncer pour 1955, avant le grand krach de 29, avant le Front populaire et les congés payés, avant la guerre de 40 et ses innombrables morts... ? Ou un prévisionniste de 1955 pour 1985, avant la guerre du Viet-Nam, avant l'informatique, avant la fin de la convertibilité dollar/or, avant la décolonisation... ? Ou celui de 1975 pour 2005, avant la chute du mur de Berlin, avant l'explosion du PC, avant le GSM, avant les Twin Towers... ? Rappelons-nous les grotesques annonces calamiteuses émises à propos du cap de l'an 2000 pour notre informatique ! Et, pour ceux qui ont pu suivre l'évolution de ces trente dernières années, l'extraordinaire explosion de la productivité du travail - pas perdue pour tout le monde, voir les chiffres respectifs de l'emploi et des revenus du capital...

Ensuite, si on prévoit un manque de ressources à l'horizon 2035, pourquoi ne pas commencer par restituer aux travailleurs l'intégralité des cotisations de sécurité sociale qui leur sont dues, et que l'on n'arrête pas de leur raboter ? Pourquoi, plutôt que de favoriser la multiplication



# PENSIONS: LA SOLUTION!!



des petits jobs précaires, ne pas investir largement dans la formation de tous ces jeunes à venir, de manière à leur assurer des opportunités de travail hautement qualifié, rentable pour eux-mêmes et pour notre société ? Nous avons quand même encore trente ans pour muscler nos ressources de manière équitable, pourquoi tant se hâter à imposer encore plus de sacrifices à ceux qui ont, dans notre société, le moins d'avantages - notamment fiscaux ?

Enfin, plutôt que des chiffres jetés en vrac et sans contexte, j'aimerais au moins une fois trouver dans les pages de mes quotidiens une analyse un peu sérieuse sur ce qui nous attend. Cette analyse devrait s'appuyer sur les données observées en 2000-2005 et les données estimées pour 2035, notamment en ce qui concerne :

- les chiffres de population par tranche d'âge (0-10 ans, 10-20, ...), et ;
- pour chacune des tranches d'âge comprises entre vingt soixante ans, le nombre de personnes employées à temps plein et le nombre de demandeurs d'emplois à temps plein ;
- le niveau du produit intérieur brut (actuellement, entre 250 et 300 milliards d'euros) et celui du produit intérieur brut moyen par habitant (actuellement, 25 à 30.000 euros),
- le montant de la masse salariale globale (toutes cotisations de sécurité sociale comprises) et celui des cotisations sociales des salariés et des employeurs, ainsi que le pourcen-

tage des impôts directs prélevés sur ces revenus et leur proportion dans le total des rentrées fiscales,

- le montant des revenus de remplacement (allocations de chômage, maladie/invalidité, pensions de retraite) et des secours versés par les CPAS, ...

Cela fournirait des clés utiles à ceux qui souhaitent réfléchir de manière pertinente à l'avenir, en citoyens éclairés.

A défaut de trouver ce type de réflexion dans la grande presse, on peut se tourner vers des publications plus spécialisées : un récent n° des *Cahiers marxistes* analyse de manière claire et bien étayée les questions abordées ici (n° 231 de juillet 2005). ●